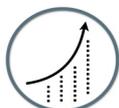


ACTUALITE SOCIALE, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SPECTACLE VIVANT

7 heures - 390 €



à distance



8,25/10 satisfaction

ACTUALITE

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administrateur/administratrice confirmé/e - Chargé/e de l'administration, de la gestion ou de la comptabilité dans le spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...)

PRE-REQUIS

Etre en charge de la gestion administrative, budgétaire, financière, juridique et sociale d'une structure de spectacle vivant.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances sur l'actualité juridique, sociale et réglementaire de l'année
- Appréhender les réglementations issues des derniers textes
- Anticiper les effets des évolutions jurisprudentielles ou législative sur sa pratique professionnelle

CONTENU DÉTAILLÉ

Le contenu évolue en fonction des dernières actualités (ci-dessous programme janvier 2021).

La présentation, l'analyse, les échanges sur les changements intervenus au cours de l'année écoulée et sur leurs conséquences pratiques :

Activité partielle : état des lieux sur la réglementation applicable depuis le 1^{er} janvier

- la modulation des taux de remboursement
- les nouvelles précisions du ministère du Travail sur la date de conclusion du contrat de travail pour les salariés du secteur culturel
- les dispositions maintenues
- l'activité partielle pour personnes vulnérables et pour garde d'enfant, etc.

Travail en entreprise : tour d'horizon des mesures en vigueur au mois de janvier

- télétravail
- dépistage en entreprise
- distanciation
- port du masque
- etc.

Pandémie (COVID-19) et contrat de travail des artistes et techniciens

- points de vigilance sur l'annulation ou le report de dates

Jurisprudence CDD : quelques décisions à retenir

- l'importance du motif de recours
- les conséquences de l'absence de signature du CDD
- la notion de temps partiel pour les CDD de moins d'une semaine.

Aides mobilisables

- le fonds de solidarité au titre du mois de décembre
- le FUSV version 2
- les nouvelles aides de l'Adami

Loi de finances pour 2021

- création du crédit d'impôt pour le théâtre
- augmentation du plafond du forfait mobilité durable

Augmentation des heures d'enseignement pour les artistes et les techniciens**Actualités « Coup d'œil »**

(les mesures abordées seront présentées mais ne feront pas l'objet d'un développement approfondi)

- les mesures de la loi de financement de la sécurité sociale (congé paternité, exonérations de charges)
- les mesures sociales reconduites par l'ordonnance du 16 décembre 2020 (congés payés, assouplissement des conditions de recours au CDD)

INTERVENANT/E EXPERT

Fanny Schweich - Juriste. Directrice de For Companies et auteure du guide « Gérer une association culturelle » (éd La Scène 2018)

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Droits des intermittents
- Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation en visioconférence, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

Pour tout autre public que celui cité en page 1, nous consulter.

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

www.cagec.fr

<https://www.facebook.com/CagecGestion>

<https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©